

Éditorial



Chers janséennes et janséens,

Le printemps est synonyme de Finances pour les collectivités locales. En effet, c'est une période où les votes des budgets permettent aux communes, aux intercommunalités, aux départements,... d'envisager ou pas de nouveaux projets.

Au préalable, plusieurs réunions sont mises en place pour faire le point sur l'état des finances et se projeter sur l'avenir.

Pour la commune de Jans, nous constatons que la situation financière est saine. En effet, l'année 2023 nous laisse un excédent de fonctionnement de 360 759,39 € et un excédent d'investissement de 344 525,55 € ; ce qui permet de poursuivre les actions projetées que ce soit pour les projets d'investissements, les gros travaux d'entretien de bâtiments ou de voirie. Cette année 2024 devrait connaître enfin la fin des travaux de notre mairie, mais aussi des travaux des locaux associatifs et des vestiaires.

Un investissement qui n'était pas dans notre programme de mandat s'est imposé à la commune, c'est la réfection de l'ouvrage d'art du Pont du Petit Mottais. Après plusieurs interventions et réunions, le coût des travaux devrait être moins élevé que prévu car l'option d'ouvrir la voirie est écartée et il n'y aura donc pas nécessité de refaire la chaussée. Un financement de l'État à 80 % a été trouvé et nous remercions sincèrement Monsieur le Sous-Préfet pour son soutien et son appui sur ce dossier. Nous mettrons tout en œuvre pour que ce projet puisse se réaliser en 2024 ; les crédits sont prévus au budget. Dans la prochaine édition, nous vous donnerons des renseignements plus précis.

Un autre sujet qui est en suspens depuis de nombreuses années est celui de la réfection du Barrage des Thénaudais. Une étude, comportant le droit d'eau du Moulin, sera réalisée en 2024 et permettra d'orienter les travaux à réaliser pour la mise en conformité de la continuité piscicole au titre de la loi sur l'eau. L'Agence de l'Eau devrait nous aider à hauteur de 50 %.

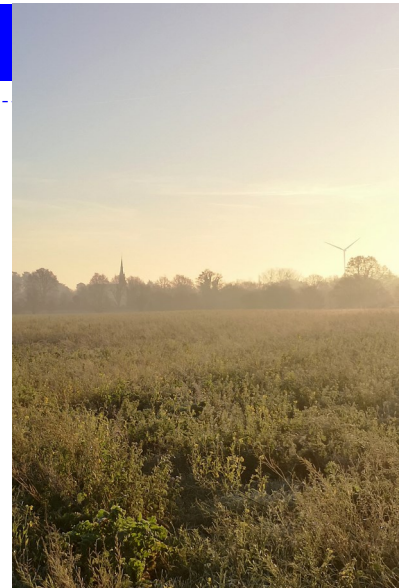
Le développement de notre commune doit passer par plusieurs étapes :

- ◇ La 1ère est la mise en conformité des réseaux d'assainissement collectif et la réalisation d'une nouvelle station d'épuration obligatoires et nécessaires pour une nouvelle dynamique en accueil de populations ou autres structures. Les travaux seront engagés en 2024 mais aussi en 2025.
- ◇ La 2ème est le développement économique et nous avons, dans notre Plan Local d'Urbanisme, ciblé certaines propriétés pour un maintien ou un développement de commerces ou services ; nous avons décidé de lancer, à nouveau, une étude par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat mais aussi une étude par la Chambre de Commerces et d'Industrie. Les situations économiques évoluent et nous devons nous adapter au mieux.
- ◇ La 3ème sera l'accueil de populations nouvelles. Celle-ci ne pourra se concrétiser que lorsque la 1ère sera réalisée.

Afin de maintenir un développement raisonnable de la commune, le Conseil Municipal a décidé, à la majorité, d'augmenter légèrement les taux d'imposition 2024 de la part communale de + 0,50 % sachant que les taxes fixées par l'État ont augmenté de + 3,90 % (le détail est indiqué à l'intérieur de ce bulletin).

Je vous souhaite un joli printemps et profitez bien de toutes les animations proposées par nos associations janséennes.

Votre Maire,
Marie-Irène BOUIN



« Lever de soleil sur la commune »



DANS CE NUMÉRO

Éditorial	1
Informations municipales	2
C'est arrivé	5
L'écho du Conseil Municipal....	8
Infos intercommunautaires....	12
En direct des associations.....	13
Divers.....	16

ÉTAT CIVIL

D'autres parents ont eu la joie d'accueillir un heureux événement ces derniers mois, mais n'ont pas souhaité paraître dans la presse.

Naissances

Louison CROCHARD, né le 13/01/2024 à Saint-Herblain, 1 Trénou
Aloys BINARD, né le 03/02/2024 à Châteaubriant, 63 Guindrais
Alexandre PÉVRIER, né le 03/02/2024 à Saint-Herblain, 8 L'Aulnerie
Baptiste PAQUIER, né le 29/03/2024 à Saint-Herblain, 3 La Miltais



Décès

Norbert BRIAND, décédé le 09/02/2024, 13 Guindrais
Eugène CHENUET, décédé le 11/02/2024, 39 La Roulais
Paulette RIOT née HERROUIN, décédée le 12/03/2024, 3 Route de Lusanger
Marie-Thérèse VICET née TARDIVEL, décédée le 16/03/2024, 1 Rue du Bourg

URBANISME

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

02/01/2024	Anthony AIGRON	32 Route du Moulin	Aménagement combles
09/01/2024	Kévin GERARD	3 Route du Puits Guérin	Isolation extérieure
22/01/2024	Grégory DEVAY	23 Le Trépas	Piscine
23/01/2024	SAS MELOT	2 Coutumel	Générateur Photovoltaïque
29/01/2024	Alice ALLART	5 Guindrais	Création deux ouvertures + Fenêtre de toit

PERMIS DE CONSTRUIRE

19/12/2023	Alexis CHALOPIN	2 La Butte	Garage et appentis
04/01/2024	Erwan BOISTEAU	35 La Foie	Réhabilitation d'un bâtiment attenant à l'habitation
22/01/2024	Dimir CARDOSO	2 La Riennelais	Maison individuelle
21/03/2024	GAEC DES 3 GUÉS	24 Trigouët	Extension stabulation + création fosse à lisier
21/03/2024	Angéline STEFFAN	7 La Miltais	Maison individuelle
21/03/2024	Samuel JOURDAN	9 La Miltais	Maison individuelle

NUISANCES DE PRINTEMPS ET RAPPELS

Canons effaroucheurs

D'ici peu, les différentes cultures vont apparaître dans nos champs. Celles-ci font le bonheur de nos oiseaux qui retrouvent de la bonne nourriture. Malheureusement, pour produire le fruit, certaines exploitations agricoles se voient dans l'obligation de poser des canons « effaroucheurs » pour repousser nos gentils volatiles vers d'autres lieux. C'est le temps de quelques semaines où leur bruit peut déranger et nous surprendre. Les canons « effaroucheurs » sont autorisés du lever au coucher du soleil. **Ils sont interdits la nuit**, ce qui vous permettra de dormir tranquille.

Horaires d'utilisation des tondeuses et autres matériels

Merci de respecter les horaires suivants :

- en semaine 8h30-12h et 14h-19h30 ;
- le samedi 9h-12h et 15h-19h ;
- et le dimanche et les jours fériés 10h à 12h.

En cas de violation de cette règle vous risquez une **contravention de 68 €**.

Rappel

N° URGENCES – MAIRIE

En dehors des ouvertures du secrétariat de mairie, un seul numéro à appeler lors d'un danger sur les voies communales (accident ou arbre tombé sur la route...) ou pour accéder à un bâtiment communal en cas de problème :

06 70 85 30 79

Un élu vous répondra.

DÉJECTIONS CANINES ET DIVAGATION DES ANIMAUX

Pour le bien-être de tous et notamment des plus jeunes, merci de ramasser les déjections de vos animaux domestiques, **notamment sur les trottoirs et au jardin public !**

Chaque propriétaire est responsable de son animal.

Pour les déjections non ramassées, vous êtes passible d'une amende de 35 €. En cas de divagation, elle s'élèvera à 150 €.

LES TRAVAUX DE LA MAIRIE REPRENENT !

Enfin, après plusieurs mois d'attente, les travaux de réfection de l'ancien bâtiment de la mairie peuvent reprendre. Ceux-ci avaient dû être arrêtés à la suite de la faillite de l'entreprise Baudouin. Tout en respectant les procédures et délais obligatoires, nous avons pu lancer une nouvelle consultation afin de trouver l'entreprise qui terminera les travaux de menuiseries extérieures.

C'est l'entreprise EMCG qui a été choisie pour réaliser ces travaux. Elle est aujourd'hui à pied d'œuvre ; les premières huisseries ont déjà été posées et la suite des travaux va pouvoir reprendre.

Avec un peu de chance, notre belle mairie sera terminée pour la fin de l'été !



**BIENTÔT
16 ANS ?**

PENSEZ AU RECENSEMENT

Tous les jeunes âgés de 16 ans ont l'obligation de se faire recenser en vue de la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC).

À l'issue de cette journée, chaque jeune reçoit une attestation lui permettant de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...).

Le recensement lui permet également d'être inscrit d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Pour cela, rendez-vous en mairie muni du livret de famille et de la carte nationale d'identité **ou sur majdc.fr**

« Le PLU a définitivement été approuvé lors de la séance du 29 février. »

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Après 3 ans de travail, le Plan Local d'Urbanisme a définitivement été adopté en conseil municipal le 29 février. Après son arrêt, en date du conseil du 6 juillet 2023, les remarques formulées par tous les partenaires publics, ainsi que celles du commissaire-enquêteur lors des rencontres avec les janséens et janséennes, ont permis d'enrichir et modifier certains points. Ces ajustements ont été pris en compte par la commission urbanisme et modifiés avec le cabinet ALTEREO que nous remercions pour la collaboration efficace dans toutes les phases de mise en œuvre du PLU.

Celui-ci est donc maintenant le document de référence d'urbanisme. La mise à jour sur le site internet de la commune et l'actualisation au niveau du GÉOPORTAIL sont accessibles à tous : [Accueil - Géoportail de l'Urbanisme \(geoportail-urbanisme.gouv.fr\)](http://Accueil - Géoportail de l'Urbanisme (geoportail-urbanisme.gouv.fr)) .

Merci également à chacun de votre participation aux étapes de construction du PLU.

Les modifications importantes ont été apportées :

- Les constructions de nouveaux logements dans le bourg ne pourront être validées qu'après la construction de la station d'épuration.
- STECAL à la Grand'Ville.
- Réhabilitations et annexes possibles dans les zones A et N.

Tous les propriétaires d'un terrain destinataires d'une autorisation d'urbanisme doivent être vigilants quant aux délais de l'autorisation de constructibilité.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Pour la 4ème année, la commune renouvelle le dispositif « Argent de poche ». Celui-ci s'adresse aux jeunes de la commune ou d'ailleurs qui ont entre 16 et 18 ans. Un dossier de candidature est à retirer auprès du secrétariat de mairie et doit être déposé complété **avant le 31 mai 2024**.

Les missions sont accessibles à tous, garçons ou filles. Les périodes concernées sont les vacances scolaires d'été et une semaine aux vacances d'automne. La mission est de 3h30 par jour et est rémunérée à hauteur de 15 €. Le jeune est encadré par un agent municipal ou un élu tout au long de sa mission. Les nouvelles inscriptions seront prioritaires mais il est possible, selon le nombre de dossiers, de s'inscrire deux années consécutives. Chaque jeune inscrit et retenu s'engage à respecter son emploi du temps.

DÉNOMINATION DES SALLES

En 2023, nous avons lancé un sondage auprès de la population afin de donner un nom à nos salles communales. Malheureusement, très peu d'engouement à cette enquête et les propositions étaient très diversifiées ; nous n'avons pas relaté une orientation précise et la commission « Vie Associative, Sports, Loisirs, Culture » a proposé au conseil municipal de laisser les noms utilisés en l'état soit :

- Complexe Sportif du Champ Brézin : Salle des Sports et Salle de Danses
- Salle Municipale : Salle Municipale

Nous remercions toutes les personnes qui ont apporté leurs suggestions et leurs réflexions à ce sondage et regrettons le peu de participants.

VISITE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

M. Michel MENARD, Président du Conseil Départemental, a souhaité rencontrer Mme le Maire lors d'une visite de courtoisie.

C'est avec plaisir que Mme le Maire l'a accueilli le jeudi 07 février et lui a fait part de l'ensemble des projets de la commune. Certains ayant eu un financement intéressant de la part du Conseil Départemental.



Le 7/02/2024 M. Michel MÉNARD et
Mme le Maire

PERSONNEL COMMUNAL

SERVICE ADMINISTRATIF - Poste à pourvoir au 1er septembre 2024

Recrutement : Agent chargé de l'urbanisme, l'état-civil et élections, CCAS, 35h/semaine -
Grade : Adjoint Administratif, adjoint administratif principal

Sous l'autorité de la Secrétaire Générale, l'agent sera principalement en charge des dossiers d'urbanisme, d'accueillir, orienter, renseigner la population. Il effectuera également diverses tâches administratives comme l'ensemble de l'état-civil, la gestion des listes électorales et des élections, la gestion du secrétariat du CCAS...

Les missions sont multiples et nécessitent une réelle polyvalence :

1. **Urbanisme**
2. **Etat-Civil** (connaissances appréciées)
3. **Elections**
4. **Gestion du secrétariat du CCAS**
5. **Comptabilité/Paie**
6. **Gestion du cimetière**
7. **Divers** : Remplacement de l'agent d'accueil.

Rémunération : Selon indice de la FPT, Régime indemnitaire (RIFSEEP), prévoyance, COS44.
Horaires : 8h30-12h30 / 14h00-17h00, permanence le samedi matin.
Détail de l'annonce sur : www.emploi-territorial.fr

Envoyer CV et lettre de motivation, **avant le 15 mai**,
à Mme le Maire, Commune de Jans, 8 Place de l'église 44170 JANS
ou par courriel à sg.mairiejans@orange.fr

SERVICES TECHNIQUES

Nouvel agent

Eddy RIVAUD a été recruté en contrat à durée déterminée (CDD) pour 6 mois, à compter du 1er avril, afin de remplacer un agent en arrêt maladie.

Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons qu'il se plaira au sein de notre équipe !



Eddy RIVAUD

Bruno POIRIER toujours à pied d'œuvre !

Nous tenons à féliciter de nouveau Bruno, accueilli en contrat aidé au sein de la commune depuis le 1er juin 2022 pour le travail qu'il réalise sur le mur du cimetière.

La preuve en images !



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

MARDI GRAS

Mardi 13 février le Conseil Municipal des Enfants (CME) a organisé le premier marché du « **Mardi Gras** ».



Malgré un temps pluvieux, de nombreuses familles sont venues.

Beaucoup d'enfants sont venus déguisés et ont pu décorer leurs masques et jouer aux différents jeux en bois.

Nous vous remercions d'être venus si nombreux.



LOGO DU CME

Samedi 23 mars a eu lieu la séance plénière du Conseil Municipal des Enfants. Trois logos réalisés préalablement lors d'une réunion de travail ont été présentés et soumis aux votes.

Nous avons le plaisir de vous présenter le logo qui a reçu le plus de suffrages. C'est désormais le logo officiel du CME.



Bravo à l'ensemble des jeunes élus pour ce travail collectif.

REPAS DES AINÉS

Les aînés de 70 ans et plus étaient ravis de se retrouver, ce dimanche pluvieux du 25 février, à la salle municipale où un bon repas les attendait. Ceux qui ne pouvaient se joindre à cette rencontre ont pu apprécier le même menu à leur domicile. Les membres du CCAS ont eu le plaisir de les rencontrer en fin de matinée. Globalement ce sont plus de 100 personnes qui ont participé.



Les doyens de la salle (de gauche à droite) : Armand MENORET (90 ans ½), Claudine CHENUET, Adjointe aux Affaires Sociales, Yvonne TERRIEN (91 ans ½) et Mme le Maire

Les danseurs et les joueurs (belote, scrabble, etc...) ont prolongé l'après-midi dans une très bonne ambiance et nos jeunes aînés ont fait une belle entrée dans cette catégorie.



Les jeunes aînés (de gauche à droite) : André FERRE, Pierre HAMON, Claudine CHENUET, Jean-Yves RICORDEL, Jean-Marie LAUNAY et Mme le Maire.

PÉRISCOLAIRE

Jeudi 22 février a eu lieu au périscolaire le **carnaval des p'tits aventuriers**.



Chaque enfant a pu réaliser sa veste de p'tit aventurier, ainsi que sa boussole et sa paire de jumelles.



Vous pouvez nous suivre sur notre blog : [périscolaire - periscolairejans.over-blog.com](http://periscolairejans.over-blog.com)



M. Pierre GOURET, doyen livré à domicile

Mme Joséphine RICORDEL, doyenne livrée à domicile



J.-Y. RICORDEL a allumé le feu !

MISE EN PLACE DU PROJET LIRE ET FAIRE LIRE AVEC L'AMICALE

Nous recherchons des bénévoles âgés de plus de 50 ans pour participer au dispositif **lire et faire lire**.

Les bénévoles interviennent au sein de l'école, pour des séances de lecture face à un tout petit groupe d'élèves.

Le but est de partager des histoires, de créer du lien intergénérationnel et d'amener tous les enfants au plaisir de lire.

**Si vous êtes
volontaire,
n'hésitez pas
à prévenir l'école
ou l'amicale**

amicalelaïque.jans@laposte.net



INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pouvez contacter dès aujourd'hui la Directrice, Vanessa GUERRIER au 02 40 51 76 09 ou par mail : ce.0442735j@ac-nantes.fr

Pour les demandes d'inscriptions, contacter le secrétariat de mairie.

SORTIE GALERIE 29 « EXPOSITION RONAN LECROSNIER »

Les deux classes de CE1-CE2 et de CM1-CM2 sont allées à Châteaubriant pour visiter une exposition autour du numérique et du « bug ». Dans cette exposition, les élèves ont pu découvrir des œuvres réalisées à partir de photos et d'imprimantes 3D. Les élèves sont également allés à la médiathèque pour une animation autour du « datartiste », de l'art avec des données.



Une installation d'objets réalisés avec une imprimante 3D « le feu de camp »
Ronan LECROSNIER

SUITE ET FIN DU PROJET CULTUREL AVEC LA CLASSE MATERNELLE

Dans le cadre du projet « mondes imaginaires » avec la compagnie Nomorpa, les TPS/PS/MS sont allés voir le spectacle « Petites traces » et ont conclu le projet par un petit temps de restitution, avec une classe d'une école de Châteaubriant, afin de garder une « trace » de cette aventure ! C'était original, poétique, graphique, très participatif et nous nous en sommes donnés à cœur joie, c'était un super projet ...



JOURNÉE FESTIVE AUTOUR DU CARNAVAL SUR LE THÈME DE LA FÊTE

Le vendredi précédant les vacances, toutes les classes ont participé à une journée déguisée. Au programme : ateliers interclasses de la TPS au CM2 autour de masques, scénettes et confections de recettes. La journée s'est terminée par un très bon goûter !

10 ANS DE L'ÉCOLE - SAMEDI 15 JUIN

Afin de préparer cette journée, nous vous invitons à évoquer ce moment festif autour de vous dès aujourd'hui.

Vos enfants peuvent demander à vos voisins, vos amis, aux grands-parents... s'ils ont des souvenirs, des anecdotes, des photos, des articles de journaux en lien avec l'école et inviter ces personnes à nous les envoyer par mail (ce.0442735j@ac-nantes.fr) ou les déposer dans la boîte aux lettres de l'école.

**À l'occasion des 10 ans de l'école Arc-en-Ciel,
un accueil des nouvelles familles sera organisé
à partir de 9h30 le 15 juin.**

PROJET « LA FONTAINE »

Mardi 20 février, les CM se sont rendus au conservatoire de musique de Châteaubriant pour lancer leur projet "La Fontaine". Les élèves ont réécrit la fable « La poule aux œufs d'or ». Avec l'intervenante Blandine DOUSSET, ils vont mettre leur histoire en musique.



JUDO

« Jeudi 15 février, nous avons eu la chance de faire une séance découverte du judo grâce à Yann qui donne depuis plus de 20 ans des cours à Nozay et Derval. Après avoir enfilé une veste de kimono et effectué un petit échauffement, nous avons appris à faire des chutes arrières sans se faire mal avant de commencer des jeux de judokas comme les vers de terre, l'ours...



Tout le monde a beaucoup apprécié et nous avons demandé à Yann si on peut en refaire une autre. Il a accepté. Nous sommes impatients. »

SUITE DU PROJET FLASHMOB

DÉFI Période 2 : défi relevé ! Tous ensemble nous avons réussi notre flashmob. Bravo à tous !

DÉFI Période 3 : bravo à tous pour les réalisations sur le thème « tout ce qui vole » (cerfs volants, lance fusées, avions en papier,...) qui ont envahi la cour de récréation.



LA PATINOIRE

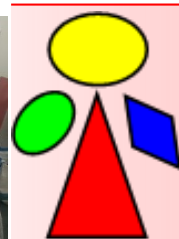
Les élèves de CM1 - CM2 ont bénéficié cette année de 3 séances à la patinoire de Châteaubriant : les mardis 5, 12 et 19 décembre. Les élèves de CE1 - CE2 ont bénéficié quant à eux d'une séance découverte.

Il y a eu un peu d'appréhension et quelques chutes au début, mais surtout beaucoup de bonne humeur !



THÉÂTRE

Le 26 janvier, les CE ont assisté au spectacle de marionnettes « ne m'attends pas ». Dans cette histoire en plusieurs langues, les maisons voyagent et nous avec, de manière très poétique. Les élèves ont pu, en suite, discuter avec l'artiste : Véra ROZANOVA qui viendra bientôt animer un atelier théâtre dans la classe pour faire voyager nos maisons ! Mais c'est une autre histoire...



**ÉCOLE
ST MICHEL**



**LABEL
GÉNÉRATION 2024**

L'école Saint-Michel est fière de vous annoncer avoir obtenu le label « Génération 2024 » pour 3 ans.

Ce label, créé en 2017, valorise les écoles, les collèges et les lycées qui souhaitent encourager la pratique physique et sportive des jeunes et participer à la dynamique de préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 à Paris.

Il s'inscrit dans le projet de l'école ou de l'établissement et intègre les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité, refus de toutes les discriminations. Il veille notamment à l'inclusion des personnes en situation de handicap.

ACCUEIL DE LA FLAMME OLYMPIQUE

Jeudi 21 mars, les élèves de 4ème du lycée Saint Clair de Derval ont apporté à l'école Saint-Michel, la flamme olympique de l'Ugsl 44 qui circule dans toutes les écoles privées du département. Les élèves ont eu le privilège de participer à un moment unique célébrant les valeurs olympiques de paix, d'amitié et de partage.



OÙ EN SONT LES TRAVAUX DU BÂTIMENT ASSOCIATIF ET DES VESTIAIRES ?

Contrairement au chantier de la mairie, nous ne connaissons aucun déboire sur ces chantiers ; pourvu que ça dure !

Les deux chantiers, démarrés avec un léger décalage, se poursuivent maintenant en simultané tout en respectant le planning initial. Nous avons même pris un peu d'avance ! Charpente en place, premiers éléments d'isolation posés, chacun peut dès aujourd'hui se faire une idée de ce que sera le bâtiment associatif !

Une fin de chantier espérée pour le début du mois d'août... si rien ne vient perturber ce bel élan !

ASSAINISSEMENT

Le schéma directeur d'assainissement a été adopté en conseil municipal du 29 février. Le cabinet ARTELIA a accompagné la commune sur cette étude.

Il vise à répondre à la création de zonage d'assainissement et à apporter des réponses à certains désordres.

La commune doit prévoir, avant tout projet de raccordement (hors lotissement des nénuphars, déjà en cours), l'augmentation de sa capacité de traitement des eaux usées par le remplacement de la lagune par une station d'épuration.

Ce projet est intégré dans le nouveau PLU.

DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni les 1er, 29 février et 28 mars. Les décisions suivantes ont été prises :

- Après une présentation du diagnostic quant à la mise en place d'une vidéoprotection, conduite d'une réflexion prévue au cours de cette année ;
- Refus d'augmentation du prix du repas au 1er avril proposé par Océane Restauration ;
- Signature d'une convention avec l'Établissement Public Foncier 44 pour l'acquisition du bien situé « 2 Rue de la Mairie » pour un prix de 85 000 € ; ce bien pourra être mis à la location.
- Le cabinet VERITAS a été retenu pour établir un document unique d'évaluation des risques de la commune pour un montant de 2 900 € H.T.
- La société SEDI Équipement a été retenue pour la numérisation des actes d'état civil et la restauration de deux registres d'état civil pour un montant global de 2 888,14 € H.T.
- La société CECOIELEC de Châteaubriant a été retenue pour le remplacement de l'éclairage de sécurité de la salle des sports pour un coût de 4 398,15 € H.T.

ENFANCE—JEUNESSE

NOUVEAU !

Depuis le 11 mars, **les élèves de pré-petite section sont accueillis à la cantine municipale et à l'accueil périscolaire.**

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Une enquête nominative est jointe à ce bulletin municipal concernant l'avancement d'ouverture de l'accueil périscolaire à 7h15 le matin et de fermeture à 18h45 le soir. Selon le résultat, les nouveaux horaires pourraient être modifiés à la rentrée.

MUTUALISATION POUR UNE CUISINE CENTRALE

Les communes de Jans et de Sion-les-Mines ont sollicité une étude de faisabilité quant à une mutualisation pour une cuisine centrale auprès du cabinet CF2P. Les élus ne donnent pas suite à cette étude car beaucoup d'éléments n'ont pas été pris en compte et les conclusions présentées démontrent qu'à ce stade, il n'y a pas d'intérêt à se lancer dans ce projet d'un point de vue financier, humain ou matériel.

COÛT DE FONCTIONNEMENT ÉCOLE ARC-EN-CIEL 2022/23

⇒ Enfant élémentaire : 545,06 €

⇒ Enfant maternelle : 1 790,26 €

Ce même montant sera demandé aux communes dont un enfant est scolarisé à l'école Arc-en-Ciel et sera aussi versé à l'école St Michel pour l'année 2024.

BUDGET DE L'ÉCOLE ARC-EN-CIEL 2024/25

Fournitures scolaires/élève 45 €

Manuels pédagogiques/élève 10 €

Budget Pédagogique/Classe 150 €

Bibliothèques-Abonnement/Classe 50 €

Activités culturelles, Voyages 500 €

Une ramette de papier A4/élève/an est fournie

La direction bénéficie de 50 €

SUBVENTION CANTINE À L'OGEC ST MICHEL

Le montant attribué reste identique, soit 2 €/rationnaire/repas.

Les comptes-rendus des réunions de conseil municipal peuvent être consultés au secrétariat pendant les heures d'ouverture de la Mairie et sont disponibles sur le site Internet.

VIE ASSOCIATIVE, SPORTS, LOISIRS, CULTURE

SUBVENTIONS

Les subventions aux associations qui ont présenté une demande ont été attribuées selon les critères définis.

ACCA Chasse	345 €
As du volant badminton	150 €
ADLJ (Association Détente et Loisirs Janséens)	345 €
Bagad Ar Pluñv Paün	240 €
Celtic Rugby	360 €
Gymnastique du Don	185 €
La Pastourelle	625 €
St Michel Football	320 €
La Brêle & la bête L.A.	180 €
TJAP (Treffeux Jans Auto Poursuite)	Fauchage du terrain
Comité des Fêtes	112 €
ALJ (Amicale Laïque de Jans)	950 €
ALJ (10 ans de l'école Arc en Ciel)	100 €
OGEC activités	880 €

UNC Jans Mémoire	250 €
Assistance Santé Bonheur	45 €
Donneurs de sang Nozay	150 €
Prévention routière	150 €
CIRCAM Derval (Migrants)	100 €
Fondation du Patrimoine	100 €
Handi Chiens Bretagne	100 €

« Les Intercalés » du vendredi 19 juillet

Les membres de la commission travaillent avec quelques associations volontaires sur l'organisation de cet après-midi/soirée festif.

Le programme détaillé vous sera communiqué lors de la prochaine édition.



*La cérémonie d'armistice aura lieu le 8 mai à 11h00 en présence du Bagad Ar Pluñv Paün.
RDV à 10h55 devant la mairie.*

CCAS

Le budget alloué par la commune au CCAS pour l'année 2024 est de 4 000 €. L'excédent 2023 étant de 3 480.53€, le budget global 2024 est donc de **7 980.53€**.

Cette somme a permis d'organiser le repas des aînés du 25 février et permettra au CCAS de participer à la téléassistance des aînés ainsi qu'aux demandes d'aides d'urgence.

En 2024, le CCAS a décidé de signer une convention de partenariat avec deux prestataires de mutuelle. Celle-ci permet aux janséens de bénéficier d'avantages auprès de ces organismes.

Vous êtes tous invité-e-s à venir aux permanences prévues à cet effet ou à les contacter directement et si vous avez déjà une mutuelle, n'oubliez pas d'apporter vos contrats actuels ou tableaux de garantie.

Permanences à la salle municipale

Vendredi 26 avril et vendredi 28 juin de 14h00 à 17h00
MBA MUTUELLE (agence de Châteaubriant)

Prise de rdv à l'agence ☎ 02 99 29 66 00 ou 06 27 06 03 47

Vendredi 19 avril de 14h00 à 17h00 et samedi 04 mai de 09h00 à 12h00
GROUPAMA (agence de Derval - ☎ 02 40 07 71 03)

Avec ou sans rdv - prise de rdv au secrétariat de mairie ☎ 02 40 51 43 73

ENVIRONNEMENT

BARRAGE DES THÉNAUDAIS

Depuis de nombreuses années, des échanges ont eu lieu avec le Syndicat du Don puis le Syndicat Chère Don Isac au sujet du barrage des Thénauçais. Aucun accord n'a été trouvé malgré les multiples rencontres avec la Police de l'Eau, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, le Syndicat Chère Don Isac et les élus janséens ainsi que les riverains. Une étude avait été réalisée par le Syndicat du Don, il y a de nombreuses années. Il manque un élément important à ce dossier qui est le « droit d'eau » du Moulin.

En conséquence et pour avancer sur ce dossier, nous devons lancer une nouvelle étude. Celle-ci sera réalisée au cours de l'année 2024 par le Cabinet FISH PASS de Laillé (35) pour un montant de 17 785 € HT.

PARC ÉOLIEN DE LA BUTTE NOIRE

Dans le cadre du projet de parc éolien à la Butte Noire et compte-tenu du fait que le ruisseau de Copray se situe dans le zonage éolien, la convention pour servitudes a été acceptée, à la majorité, soit : servitude non aedificandi et de passage souterrain de câbles pour une somme forfaitaire de 300 €/an ; droit d'accès ponctuel sur ledit site pour une somme de 36 000 €/an.

CORVIDÉS

POLLENIZ organise une lutte contre les corvidés du :

2 au 16 mai prochain.

La commune de Jans participe. Des piègeurs seront formés et disposeront de cages pour collecter ces nuisibles.

FOCUS BUDGET

UN BUDGET MAÎTRISÉ

En 2024, le budget de la commune continue à subir l'inflation, tout en restant maîtrisé.

Le budget de FONCTIONNEMENT

1 131 536,39 €

Le budget d'INVESTISSEMENT

997 618,38 €

Total du budget 2024 FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

2 129 154,77 €

RECETTES



Recettes perçues au titre des prestations de services (participation périscolaire, restauration scolaire, réservations de salles...), des dotations de l'État, des impôts et taxes, et autres produits de gestion courante.

DÉPENSES



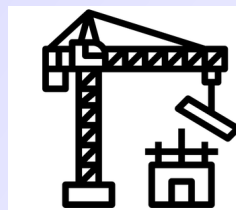
Dépenses liées au fonctionnement de la commune (charges à caractère général –eau, électricité, entretien, fournitures de matières et matériels...-, de personnel, de gestion courante –informatique, subventions aux associations et CCAS... - intérêts de la dette...).

RECETTES



Subventions (État, Région, Département, CCCD et autres organismes), recettes d'équipements (fond de compensation de la TVA et taxe d'aménagement).

DÉPENSES



Dépenses liées aux grands projets d'investissement de la commune.

ÉVOLUTION 2024

Une augmentation de 0,50% des impôts fonciers a été votée ; en 2024, cela représente 1 800,00 € supplémentaires sur le budget communal.

Taux de la Taxe Foncière Bâtie :

2023 : 32,32 % 2024 : 32,64 %

Taux de la Taxe Foncière Non Bâtie :

2023 : 53,68 % 2024 : 54,21 %

Taux de la Taxe d'Habitation RS :

2023 : 17,22 % 2024 : 17,39 %

DETTE

2023 : 63 423,71 €

2024: 57 866,05 €

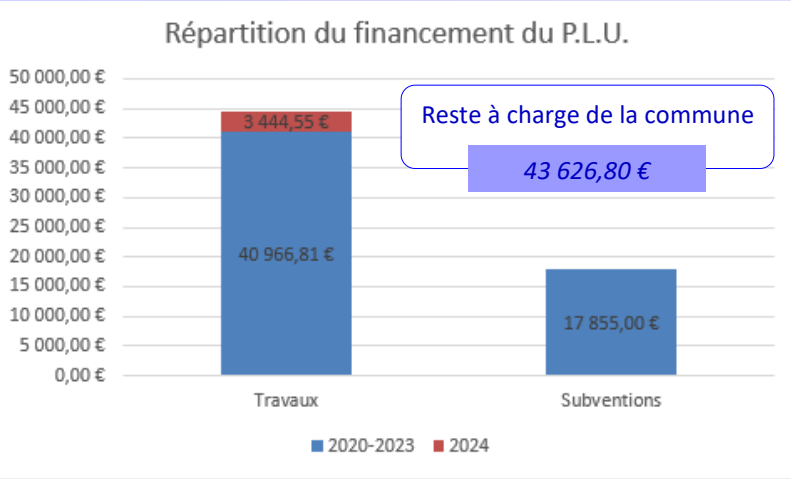
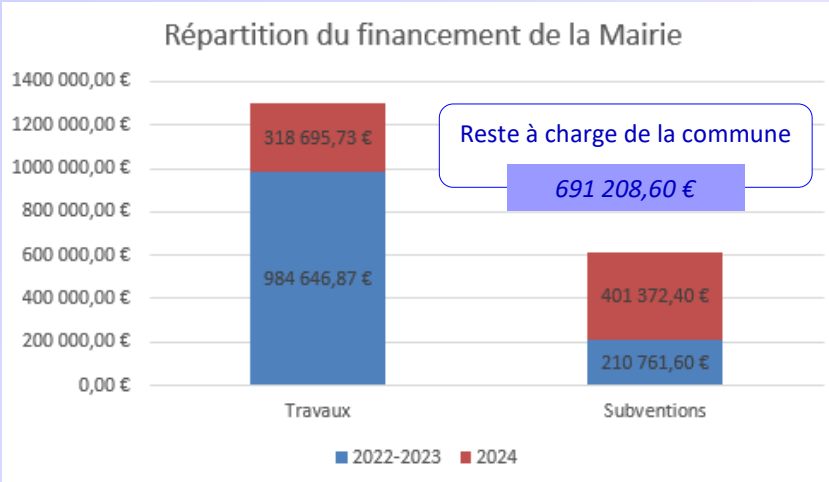
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Détail page 9

5 987,00 €

LES GRANDS PROJETS DE NOTRE MANDAT (EN € TTC)

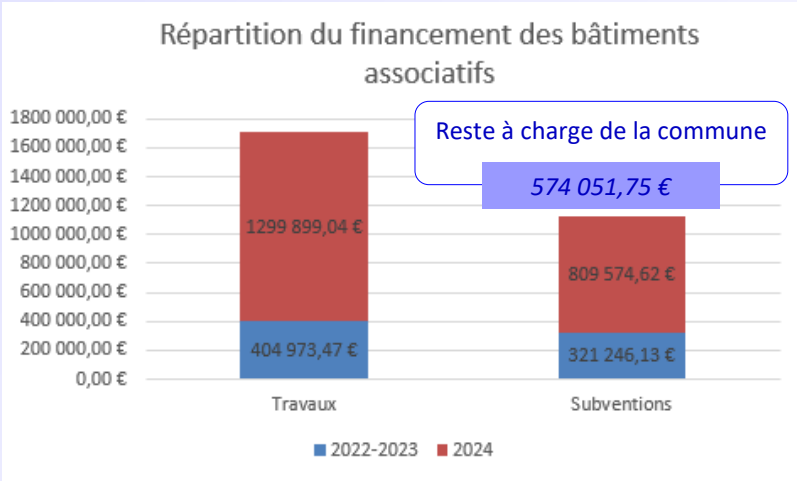
AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION DE LA MAIRIE



P.L.U. - PLAN LOCAL D'URBANISME



LOCAUX ASSOCIATIFS



QUELQUES REPÈRES 2023

MONTANTS DÉPENSÉS DANS LES BÂTIMENTS

Entretien et petits travaux

71 000,00 €

MONTANTS DÉPENSÉS DANS LA VOIRIE

Entretien des routes

140 000,00 €



L'agence de Nort-sur-Erdre
déménagement
au 5 Impasse de la Côte

Les horaires d'ouverture
restent inchangés :
mardi de 9h00 à 12h00
mercredi de 13h30 à 16h00
vendredi de 9h00 à 12h00

☎ 02 51 84 66 20



Conseil en Architecture
Urbanisme et Environnement

Nouveauté 2024 :
Conseil sur l'aménagement
de votre jardin !

Sur rdv, tous les 1er jeudi du
mois, conseil d'un paysagiste
concepteur

☎ 02 51 72 90 45

CAUE de Loire-Atlantique
2 Boulevard de l'Estuaire
CS 56215

44262 NANTES cedex 2

☎ 02 40 20 20 44

<https://www.caue44.com/>

Permanences sur rdv à la
Maison de l'Habitat à
Châteaubriant

☎ 02 28 04 06 33



Matins au l2
Ouvert à tous

Vacances de printemps
Du 22 avril au 3 mai 2024

Ouvert du LUNDI au VENDREDI
de 9h30 à 12h30

Sans inscription - Sans adhésion - Sans contrainte
(fermé le mercredi 1er mai)

Les Animations en +

JEUDI 25/04	VENDREDI 26/04	LUNDI 29/04	JEUDI 02/05
"Parlez ça fait du bien" avec les Marsoins 10h-12h	Sortie aux jardins sensoriels de Brocéliande 13h-15h	Exposition à Rennes avec Pauline 13h30-18h	Chasse aux trésors proposée par Enora 8 ans 14h30-16h30
Inscription : info@labarakatous.fr 02.28.50.46.39	12 rue de Redon Derval		Prix libre



Activités Ados
6ème jusqu'à la Terminale

Vacances de printemps
Du 22 avril au 5 mai 2024

Lundi 22/04	Mardi 23/04	Mercredi 24/04	Jeudi 25/04	Vendredi 26/04
11-17 ans 10h-17h30	11-17 ans 10h-17h30	11-17 ans 10h-17h30	11-17 ans 12h30-22h00	11-17 ans 10h-17h30
Petit dej' partagé Accueil libre	Jeu de piste à Rennes	Accueil libre	Accueil libre Soirée jeux vidéos	Cuisine et repas partagé Accueil libre

Lundi 29/04	Mardi 30/04	Mercredi 01/05	Jeudi 02/05	Vendredi 03/05
11-17 ans 10h-17h30	11-17 ans 12h30-22h00	///	11-17 ans 12h30-17h30	11-17 ans 10h-17h30
Jeu de société Accueil libre	Soirée cocktails sans alcool	On est fermé, c'est férié !	Accrobranche à l'île aux Pies	Devoir Planning de l'été Goûter partagé Accueil libre
Inscriptions : info@labarakatous.fr 02.28.50.46.39			Pôle musical 3 route de St Vincent Derval	Selon vos revenus

COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte a lieu **une semaine sur deux** en fonction de votre lieu de résidence.

Suite au changement de prestataire, le calendrier des collectes a été modifié. Plus de renseignements sur le site de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval : [Collecte des déchets - CC Chateaubriant \(cc-chateaubriant-derval.fr\)](https://www.collecte-des-dechets-cc-chateaubriant-derval.fr)

Vous retrouverez aussi le [calendrier](#) sur notre site : mairie-jans.fr

SACS JAUNES ET BACS ORDURES MÉNAGÈRES

Afin de ne pas gêner la circulation et d'éviter les éparpillements sur la voie publique, merci de déposer vos sacs jaunes et bacs à ordures ménagères **la veille au soir de la relève ou le matin très tôt.**

Après la collecte, merci de rentrer votre bac.

URGENCES VÉTÉRIAIRES

En cas d'urgence avec votre animal de compagnie, vous pouvez contacter 24h/24 le :



www.urgences-veterinaires.fr

Composez le code postal de la commune pour être mis en relation avec un service vétérinaire de garde à proximité. L'appel, la mise en relation et la communication sont 100 % gratuits depuis les téléphones fixes et mobiles, tous opérateurs confondus.

BAGAD AR PLUÑV PAÛN

COMPRENDRE SON INSTRUMENT DE MUSIQUE POUR ALLER VERS PLUS D'AUTONOMIE

Début mars, le Bagad ar Pluñv Paün (Bagad La Plume de Paon) a accueilli dans ses locaux de répétitions à Jans deux musiciens d'exception pour animer un stage consacré à l'étude instrumentale. Pendant une journée entière, les membres du Bagad tous niveaux confondus ont pu bénéficier de précieux conseils, qui leur permettront d'affiner encore un peu plus la compréhension et la maîtrise de leurs instruments de musique.

Jouer d'un instrument de musique ne se résume évidemment pas à souffler dedans, à tirer sur une corde ou à frapper sur une peau. Il y a une façon de faire pour produire un son, et une posture que le musicien développe progressivement. Mais au delà de ça, il faut surtout acquérir la meilleure compréhension possible de son instrument de musique, afin d'en tirer le meilleur parti et d'aller vers plus d'autonomie, seul ou au sein d'un ensemble musical.



Yannick CRAFF, musicien professionnel intervenant lors du stage, le 2 mars 2024. © Christophe PELLERIN / Bagad ar Pluñv Paün (DR).



Luc GABORIT, membre du Bagad, apprenant à accorder les bourdons de sa Cornemuse écossaise aux côtés de Cédric LE BOZEC, musicien professionnel intervenant lors du stage, le 2 mars 2024. © Christophe PELLERIN/Bagad ar Pluñv Paün (DR).

*La suite vous intéresse ?
N'hésitez pas à consulter sur notre site internet.*



POUR NOUS REJOINDRE OU SE RENSEIGNER

C'est très simple, il suffit de nous contacter et de prévoir une première rencontre : celle-ci permettra de définir les orientations souhaitées et de répondre à toutes les interrogations possibles. Il serait même envisageable d'assister à une répétition du Bagad. N'hésitez pas à venir nous rencontrer également lors de nos prestations, et à visiter notre site internet.

Site internet
www.bappzik.com

E-mail
bapp.inscription@gmail.com

Facebook
[bagadarplunvpaun](https://www.facebook.com/bagadarplunvpaun)

Ronan JÉGO-AQUILINA,
Président du Bagad ar Pluñv Paün

Le CRC Jans vous invite

RUGBY WORLD

FÊTE DU CLUB DE RUGBY À JANS

À LA SALLE DES FÊTES

Tournoi de FLAG | **Repas** 13 ou 16 euros /pers sur place ou à emporter

Buvette | **Musique**

22 juin 2024

Tournoi à partir de 14h00
Apéro à partir de 19h00

<http://www.facebook.com/CRCJans/>

La salle étant limitée à 150 pers max, réservez vos repas sur place ou à emporter (13 euros/enfant ou 16 euros/adulte) en appelant le 06 02 51 51 84 (Eric)

MATCH DU 24 MARS Victoire contre le XV de Grand Lieu

Sous un beau soleil et avec les encouragements d'un large public ravi du jeu pratiqué, les 7 jeunes pousses du CELTIC étaient titulaires au coup d'envoi et ont participé à la large victoire 63 à 0 en inscrivant 6 des 11 essais.

Le match terminé, l'ensemble des joueurs a pu partager ensuite un bon moment de convivialité.



NUMÉRO SPÉCIAL ASSOCIATIONS

Lors d'une réunion avec les associations janséennes, il avait été question de réaliser un numéro spécial « associations communales ».

Si votre association souhaite publier un petit article (1/2 page max) pour faire parler d'elle lors du prochain numéro, merci de le transmettre à la mairie communedejans@wanadoo.fr pour le 14 juin au plus tard !

NOUVEAU VENEZ JOUER AUX PALETS À JANS !

Suite à l'annonce d'une réunion d'informations concernant la création d'une association de palets sur Jans qui s'est déroulée vendredi 09 février au Café de la Place, une dizaine de personnes s'est réunie avec enthousiasme pour échanger sur une organisation au sein de la commune.



Il a été décidé de se réunir tous les jeudis à partir du 02 mai de 18h00 à 21h00, rendez-vous au City stade.

Tous les janséens et janséennes sont chaleureusement conviés !

UNC AFN

Le 7 mars a eu lieu l'assemblée générale de l'Union Nationale des Combattants section de Jans-mémoire. Lors de cette assemblée, la section a eu le plaisir d'accueillir un nouvel adhérent, Soldat de France, en la personne de M. Patrick REY.



L'activité de la section consiste à perpétuer le souvenir de nos anciens et de tous ceux qui ont servi notre beau pays. Elle est présente avec ses drapeaux lors des cérémonies officielles sur la commune, ou sur d'autres communes sur invitation. Elle est fière de transmettre les valeurs de la république. Elle serait heureuse de recevoir de nouveaux adhérents (soldat de France, sympathisant) quelque soit leur âge, pour contribuer à entretenir la mémoire de tous ceux qui ont œuvré à la défense des valeurs de la république française.

L'assemblée générale a été clôturée par un déjeuner en commun au restaurant "La Diligence".

NOUVEAU PROJET POUR LA PASTOURELLE CETTE ANNÉE : UN SPECTACLE DE RUE !

Pour étoffer nos propositions, nous avons décidé de nous lancer dans un spectacle de rue. C'est une première car jusqu'à présent, nous avons l'habitude d'évoluer sur scène pour présenter un spectacle chorégraphié. C'est un nouveau défi !

Cette année, nous avons finalement décidé, aussi, de nous octroyer une année sabbatique ce qui va nous permettre de préparer sereinement ce nouveau projet. Cela dit, nous aurons la chance de pouvoir vous présenter ce spectacle de rue en avant-première lors de manifestations à proximité de chez nous notamment :

- > **Dimanche 19 mai** au festival Anne de Bretagne qui se déroulera à Châteaubriant,
- > **Samedi 8 juin** dans le cadre de la saison culturelle proposée par la Communauté de Communes de Châteaubriant/Derval sur le site des Forges à Moisdon la Rivière.

Nous serons également présents à la Fête du Muguet au Gâvre, dimanche 28 avril 2024 pour vous proposer une animation et un défilé.

Aussi, même si nous ne participons pas au concours cette année, nous allons rejoindre les quelques 1800 danseurs et musiciens présents à Vannes, à l'occasion de Tradi'deiz pour le défilé **dimanche 21 avril**.



Les enfants participant aux ateliers proposés pendant les vacances scolaires participeront :

- > **Samedi 18 mai** au festival Anne de Bretagne à Châteaubriant,
- > **Dimanche 15 août** à la grande parade du festival Interceltique de Lorient

au projet des Géantes de Kenleur débuté l'an dernier. C'est un collectif jeunesse qui se rassemble autour de Géantes afin de fédérer les enfants autour d'un projet commun et mettre à l'honneur leur passion commune, la danse bretonne.

Enfin, nous serons heureux de vous retrouver à Jans pour fêter le début de l'été de manière décontractée (sans costume cette fois) lors de notre traditionnelle **soirée moules/frites** prévue **samedi 6 juillet** sur la place de l'église. L'animation est en cours de programmation ; nous pouvons déjà vous dire que nous retrouverons DJMs.Events pour ambiancer la fin de soirée comme l'an dernier.



FIESTA
10 ANS
ÉCOLE ARC-EN-CIEL
SAMEDI 15 JUIN

11H - SPECTACLE DES ENFANTS
 12H30 - REPAS CRÉOLE CONVIVAL
 14H00 - STRUCTURES GONFLABLES, JEUX EN BOIS, BABY-FOOT, PÊCHE A LA LIGNE, EXPO PHOTOS
 17H - CONCERT BAÏLA BARBARA (MUSIQUE BRÉSILIENNE)



L'amicale laïque de Jans vous propose une vente de ticket repas

Samedi 15 juin 2024
 sur place ou à emporter
Menu fait maison

Repas adulte 14€	Repas enfant 8€
Kir offert	Jus offert
Rougail saucisse ou rougail œuf	Rougail saucisse ou rougail œuf
Gâteau de patate douce	Gâteau de patate douce

Repas à emporter à récupérer à partir de 12h à la salle des sports
 Ticket repas en vente auprès des familles de l'école ou au café de la place.

Venez nombreux soutenir nos jeunes élèves et leurs associations respectives !

KERMESSE

de l'Ecole Saint-Michel de JANS

Dimanche 23 Juin 2024



Dès 12h
 Réservation auprès des
 Repas : élèves & au café de la place Jans.
 Adulte : 14 € / Enfant : 7 €
 Spectacle : 14h30
 Billets en vente auprès des élèves & au Café de la Place
 Tombola :
 Stands : Jeux, buvette, gourmandises



BALADE EN MOB!
DIMANCHE 23 JUIN 2024
RDV À 8H30
PLACE DE L'ÉGLISE À JANS !

LES BEAUX JOURS ARRIVENT!
 C'EST LE MOMENT DE SORTIR VOTRE BRÊLE DU GARAGE!
 TARIF : 5€ PAR MOBYLETTE
 UN PANIER GARNI* À GAGNER

PARCOURS D'ENVIRON 50 KMS DANS NOTRE BELLE CONTRÉE!
 DÉPART À 9H00
 PAUSE CAFÉ À MI-PARCOURS, RETOUR PLACE DE L'ÉGLISE À JANS.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 22 JUIN
 AU 06 42 34 23 15
 NOMBRE DE PLACES LIMITÉ À 48 MOBS.
 BSR OU PERMIS DE CONDUIRE ET ATTESTATION D'ASSURANCE OBLIGATOIRES.

*PRODUITS LOCAUX

NOUVEAU À JANS



Jordan Jouaud

06 78 00 17 84

eurljordanjouaud@gmail.com

- ♦ Conduite d'engins divers ;
- ♦ Réalisation de tas d'ensilage ;
- ♦ Maintenance de matériels tractés et portés ;
- ♦ Maintenance de tracteurs.

Mairie de Jans

8 Place de l'église

44170 JANS

Téléphone : 02 40 51 43 73

communedejans@wanadoo.fr

Directrice de la publication :

Marie-Irène BOUIN

Comité éditorial :

Anne-Laure AVART-VOYE

Franck DELAMARRE

Sylvain DESCARPENTRIES

Nathalie DEVAY

Hélène HORHANT

et Elisabeth MOREAU

Journal municipal gratuit

édité à 700 exemplaires

Merci de transmettre vos articles

avant le 14 juin

(distribution le 10 juillet)

de préférence par email

(mettre TU info en objet). **Merci.**

Pensez à vous abonner à

notre page Facebook :

Jans Commune !

CHEZ MARY & PIERRE-YVES

Le restaurant « Chez Mary & Pierre-Yves » ouvre ses portes le samedi 27 avril 2024 ! **Les réservations sont ouvertes...**



Niché dans la campagne de Jans, nous sommes fiers de vous proposer un concept unique où se mêlent art, musique et gastronomie. Notre menu a été pensé pour vous offrir une cuisine inventive et savoureuse, élaborée 100% maison, avec des produits locaux de saison. La terrasse extérieure vous permettra de profiter du soleil et de l'air frais de la campagne tout en dégustant des cocktails maison ou des bières locales.

Nous accueillons des concerts les samedis, offrant une expérience musicale enivrante, chaleureuse et accueillante. Nous avons hâte de vous retrouver pour partager notre passion pour la bonne cuisine, l'art et la musique.

Réservez dès maintenant votre table par SMS au 06 95 63 21 82 ou votre place au diner concert sur notre site musicajans.com



Restaurant ouvert tous les vendredis et samedis de 19h30 à 23h00.

Après des mois de travaux intenses, l'établissement a subi une complète rénovation pour vous offrir une expérience culinaire et artistique hors du commun.



café jeux snacking bar

CAFÉ de la PLACE

Pour l'arrivée des beaux jours, nous vous proposons les activités suivantes :

Samedi 20 avril : **tournoi de palets**

Samedi 25 mai : **fête du jeu**

Mardi 18 juin : **fête de la musique**

Nous vous attendons nombreuses et nombreux.

Retrouvez nos **actualités** sur notre nouvelle page Facebook **Café de la place Jans**



PROCHAINES COLLECTES—DON DU SANG

NOZAY

DERVAL

Lundi 6 mai 2024

Vendredi 10 mai 2024

De 09h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30

De 15h30 à 19h00

Salle des Étangs
3 route de la Base des Loisirs

Salle des Fêtes
La Croix Marchand

Venez nombreux !!!

Donner un peu de son sang est un VRAI acte de SOLIDARITE

